

4 BABY
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : Rue de la Plaine
76700 GONFREVILLE L'ORCHER
797 468 659 RCS LE HAVRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 AOUT 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 28 août,
A 10 heures 30,

La Société NA FAMILY INVEST, Société civile au capital de 242 000 euros, ayant son siège social 130 Rue de Richelieu 76600 LE HAVRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 832 237 671 RCS LE HAVRE, représentée par Monsieur Nicolas AUMONT en sa qualité de Gérant,

Propriétaire de la totalité des 180 parts sociales de 166,66 euros composant le capital social de la Société 4 BABY,

Associée Unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social et de la durée de l'exercice en cours,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 octobre. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de quatorze mois et sera clos le 31 octobre 2026.

L'Associée Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 24 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 24 - EXERCICE SOCIAL - COMPTES SOCIAUX

"Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1er novembre et finit le 31 octobre."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée Unique
Pour la société NA FAMILY INVEST
Nicolas AUMONT

Nicolas AUMONT

✓ Certifié par ✱ youtrust